

La rafle du Vel d'Hiv

La rafle du Vélodrome d'Hiver est la plus grande campagne d'arrestations de juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les 16 et 17 juillet 1942, 13 152 juifs étrangers réfugiés en France sont arrêtés par la police française. 8 000 d'entre eux sont conduits au Vélodrome d'hiver où ils seront retenus dans des conditions inhumaines pendant quatre jours. 1 129 hommes, 2 916 femmes et 4 115 enfants sont entassés dans ce stade cycliste du XVe arrondissement de Paris, avant d'être conduits à Drancy et dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers, dans le Loiret, puis déportés vers le camp de concentration d'Auschwitz. Moins d'une centaine de juifs arrêtés lors de cette rafle ont survécu.

4 500 policiers français ont participé à la rafle du Vel d'Hiv. Le 2 juillet 1942, **René Bousquet, le secrétaire général de la police du régime de Vichy,** participe à une réunion de planification de cette opération (baptisée « vent printanier »). Il **propose d'arrêter aussi des enfants juifs,** ce que les responsables nazis ne demandaient pas. En revanche, il obtient que seuls les juifs étrangers soient arrêtés. Les juifs français devant l'être dans un second temps.

La responsabilité de la France dans la déportation de juifs est longtemps restée un sujet tabou. Il a fallu attendre **1995 pour que le président Jacques Chirac** la reconnaisse dans un discours historique

(Source : caminteresse.fr

<https://www.caminteresse.fr/economie-societe/cetait-quoi-la-rafle-du-vel-dhiv-1146566/>)

Le procès de Nuremberg

Il y a 60 ans commençait le procès de Nuremberg, c'est-à-dire le jugement de 24 dirigeants de l'Allemagne, responsables de la 2de Guerre mondiale. Ce procès marque le début d'une justice internationale.

Le 20 novembre 1945 s'ouvre dans la ville allemande de Nuremberg l'un des procès les plus importants de l'histoire. 24 des principaux dirigeants de l'Allemagne sont accusés d'avoir organisé des crimes horribles durant la 2de Guerre mondiale (1939-1945). Le pire de ces crimes est la Shoah, c'est-à-dire le massacre programmé de 6 millions de juifs dans des camps d'extermination allemands. C'est lors de ce procès qu'apparaît l'expression « crime contre l'humanité » qui désigne des crimes commis contre l'ensemble des hommes. Pour la 1re fois, la justice n'est pas rendue par un pays mais par plusieurs. Le procès de Nuremberg marque ainsi la naissance d'une justice internationale. Aujourd'hui, il existe 2 tribunaux internationaux chargés de juger des crimes contre l'humanité commis en ex-Yougoslavie et au Rwanda

En savoir plus :

https://www.1jour1actu.com/monde/le_procs_de_nuremberg

(Source : 1 jour 1 actu

https://www.1jour1actu.com/monde/le_procs_de_nuremberg)

Les camps de concentration

Les premiers camps de concentration furent ouverts en Allemagne même. Par la suite, d'autres camps furent construits dans les pays occupés d'Europe centrale et orientale. Isolés, loin de tout témoin, les prisonniers y étaient traités encore plus brutalement.



Ces camps renfermaient essentiellement des Juifs mais aussi des prisonniers politiques, des journalistes, des syndicalistes, des Tziganes, des homosexuels et des Témoins de Jéhovah... Les nazis tenaient des registres dans lesquels figurait le nom de chaque prisonnier, sa date d'arrivée, la raison de sa présence dans le camp, les délits commis, les châtiments infligés, la cause et la date du décès.

Les prisonniers se voyaient attribuer, à la place de leur nom, un numéro qui était tatoué sur leur avant-bras. Les châtiments étaient inhumains et les détenus pouvaient être abattus au moindre prétexte. La nourriture était rationnée, les hivers rigoureux et les maladies faisaient des ravages. Les prisonniers dormaient dans de gigantesques dortoirs, jusqu'à dix dans le même lit. Nombre d'entre eux étaient utilisés comme cobayes pour des expériences médicales. D'autres étaient conduits dans des usines voisines pour travailler comme esclaves.

Témoignages

« L'opération n'était pas douloureuse et ne durait pas plus d'une minute, mais elle était traumatisante. Sa signification symbolique était évidente pour tous : c'est un signe indélébile, vous ne sortirez plus d'ici ; c'est la marque qu'on imprime sur les esclaves et les bestiaux destinés à l'abattoir, et c'est ce que vous êtes devenus. Vous n'avez plus de nom : ceci est votre nouveau nom. »

Primo Levi dans *Les Naufrages et les Rescapés*

« Le tatouage n'était pas une expérience agréable, surtout si on songe au côté primitif de l'appareil utilisé. Il y avait du sang et une vilaine boursoufflure après. Mais l'expérience la plus traumatisante, ce fut le rasage du crâne. Je me sentis totalement vulnérable et réduite à moins que rien. Je dus également abandonner mes vêtements, et je me suis retrouvée complètement nue, chauve, avec un numéro sur le bras. En l'espace de quelques minutes, on m'avait privée de toute trace de dignité humaine et il n'était plus possible de me différencier de tous ceux qui m'entouraient. »

Anita, survivante de l'Holocauste

(Source : lumni.fr)

<https://www.lumni.fr/article/les-camps-de-concentration>)